

## Service public de l'électricité :

### Hercule, une mauvaise réponse à de vrais dysfonctionnements

décembre 2020

Vingt ans de libéralisation du système électrique ont affaibli ce service public stratégique et essentiel pour tous les usagers, et entravé la transition énergétique.

Alors que le monopole public d'EDF, issu du Programme National de la Résistance et à l'époque regroupé avec GDF, avait réussi à développer un parc de production et un réseau permettant d'apporter dans chaque foyer une électricité fiable à un coût parmi les moins chers d'Europe, que l'efficacité du monopole public était reconnu y compris parmi les plus libéraux, **une directive européenne a imposé une mise en concurrence de ce secteur en 1996**. Cela s'est traduit par un démantèlement progressif d'EDF : isolement des réseaux restés en monopole, dans des filiales (RTE et Enedis), transformation d'EDF en société de droit privé, qui s'est accompagné d'un changement d'orientation avec des objectifs financiers de court terme et un expansionnisme international.

Des concurrents privés sont progressivement apparus. Pour la plupart, ils sont **des « fournisseurs » sans moyens de production, ne faisant qu'acheter au producteur EDF pour revendre à des clients**. Ils ont ajouté rendu le système plus complexe, plus cher et plus fragile. Pour permettre cette activité parasite, créée de toute pièce, un marché de l'électricité s'est développé, purement financier et très volatile, laissant une large place à la spéculation.

**Pour faire de la place à ces fournisseurs, EDF a été obligé de leur céder un quart de la production nucléaire à un prix en dessous du prix coûtant (mécanisme de l'ARENH). Et le mode de calcul du tarif réglementé de vente aux usagers a été modifié pour le rendre plus cher** et soumis aux aléas du marché, dans le seul but avoué de laisser une place aux fournisseurs, au détriment des usagers. Le régulateur a introduit la notion de « contestabilité des tarifs » : en clair, les tarifs ont dû augmenter pour permettre l'entrée des concurrents !

**Côté production, des acteurs privés ont récupéré quelques centrales** (barrages hydrauliques, centrales thermiques) **ou en ont développé de nouvelles** (notamment solaires et éoliennes), **mais avec la garantie d'écouler toute leur production à un prix fixe**.

**Le bilan de ces 20 ans de libéralisation est sans appel** : le système électrique est plus coûteux, plus fragile, plus opaque. Des sous-investissements sont constatés. Les clients sont confrontés à des démarchages incessants, avec des arguments souvent malhonnêtes ; les clients précaires sont moins bien accompagnés. Tout cela est documenté, notamment par le Médiateur de l'Énergie ou des associations de consommateurs. Le développement des énergies renouvelables reste très limité et trop coûteux, les investisseurs privés réclamant une rémunération abusive du capital, aux dires mêmes de la Cour des Comptes. **L'Etat a perdu les moyens de planifier et de faire les investissements publics nécessaires et urgents, compromettant la transition énergétique**.

**Malgré ce bilan, le projet Hercule, négocié dans l'ombre entre le gouvernement, la Direction d'EDF et la direction de la concurrence de l'Union Européenne, vise à poursuivre dans cette voie en finissant de démanteler EDF** (qui détient encore 85% des moyens de production). L'Entreprise serait éclatée en 2 ou 3 pôles, eux même découpés en une multitude de filiales étanches :

- Un pôle public, dit « Bleu », hébergeant une filiale pour la production nucléaire, probablement une autre pour la production thermique, ainsi qu'une filiale pour le réseau de transport haute tension (RTE) ;

- Un pôle « Azur » hébergeant la production hydraulique (une incertitude demeurant sur son possible rattachement au pôle Bleu) ;
- Un pôle plus largement ouvert aux capitaux privés, à hauteur de 35% au départ, regroupant les autres activités : fourniture (ou commercialisation), production solaire et éolienne, réseau de distribution moyenne et basse tension (Enedis), les services (Dalkia), les activités internationales hors nucléaire et les systèmes insulaires.

**La situation ne peut rester en l'état, c'est une certitude.** L'ARENH, qui ne garantit pas au producteur la couverture de ses coûts de production, ne peut perdurer. La renationalisation de la production nucléaire est indispensable pour permettre les investissements de long terme. Il est tout aussi indispensable de trouver des moyens de financement efficaces de la transition énergétique, et de mettre fin aux menaces de mise en concurrence des concessions qui pèsent sur les ouvrages hydroélectriques .

Mais le projet Hercule, en prétendant apporter des réponses à ces besoins, fait peser de nouvelles menaces sur un système électrique déjà très abimé par 20 ans de libéralisation :

- En découpant à nouveau EDF, le projet Hercule détruirait un peu plus la transversalité des compétences et la gestion intégrée du système électrique. Le sort des fonctions transverses, comme la R&D, reste d'ailleurs en suspens.
- Le projet généraliserait l'activité de fourniture, créée de toute pièce, ainsi que le marché qu'elle impose. Cela **entérinerait la disparition annoncée des tarifs réglementés, confrontant tous les clients à la jungle du marché ;**
- **Hercule envisage d'ouvrir aux capitaux privés ce bien hautement stratégique qu'est le réseau de distribution** et potentiellement de livrer sa gestion à des groupes totalement privés, français ou étrangers, via des appels d'offre sur les concessions (Enedis est gestionnaire des réseaux pour le compte des collectivités locales, il n'en est pas propriétaire – Et ces collectivités, par la voix de la FNCCR<sup>1</sup> s'inquiètent de la mise en concurrence possible d'Enedis).
- **Pour les énergies renouvelables, le projet revient à abandonner toute volonté de développer des filières publiques dans ces énergies d'avenir.** Resteraient dans la sphère publique les filières vouées à diminuer – voire à disparaître à terme (production thermique – charbon et gaz - et potentiellement production nucléaire en fonction des décisions qui seront prises en 2023).

Quant à l'hydraulique, si le gouvernement affirme qu'un des enjeux du projet Hercule consiste à éviter la mise en concurrence des concessions d'exploitation des ouvrages, la menace plane toujours de manière inexplicable, alors que les risques que ce choix impliquerait pour le système électrique, la gestion de la ressource en eau et la sûreté des barrages sont aujourd'hui largement partagés.

**A terme, le projet Hercule dessine un système électrique laissant une large place aux entreprises privées.**

Les usagers, devenus clients, seraient confrontés à une jungle d'offres commerciales proposées par des « fournisseurs » sans plus-value pour le système (Total, Cdiscount, Engie, ENI, Leclerc ...), obligés de négocier les prix individuellement, aux dépens de l'équité de traitement essentielle à ce bien de première nécessité. Les factures continueraient d'augmenter en moyenne, fortement, en raison de surcoûts inhérents à la privatisation du secteur : duplication des équipes, des systèmes d'information, des interfaces, coûts de transaction, coûts liés à la désoptimisation du système, mais surtout aux rémunérations attendues des investisseurs privés, sans commune mesure avec les taux d'intérêt de l'investissement public.

---

<sup>1</sup> Fédération nationale des collectivités concédantes et régies

En renonçant à un système public, l'Etat se priverait d'un outil essentiel au succès de la transition énergétique. Il mettrait dans les mains des **entreprises privées ce secteur stratégique qu'est l'électricité. Elles auraient alors un tel pouvoir qu'elles pourraient dicter leur loi aux états et aux usagers.**

### **Le projet Hercule n'est pas acceptable, le statu quo non plus.**

Au regard du bilan de la libéralisation du secteur électrique, du caractère essentiel et stratégique de l'électricité, de ses caractéristiques techniques qui en font un monopole naturel, une conclusion s'impose : le marché de l'électricité est une impasse.

### **Les besoins sont immenses et urgents.**

### **Nous n'avons plus le temps pour les errements du marché.**

La **sortie du marché et la reconstruction d'un service *public* de l'électricité, et au-delà de l'énergie est une nécessité.** Un service public sous contrôle citoyen, intégrant des formes de décentralisation, et prenant en compte l'accompagnement à la réduction de la consommation. Un service public **au service de l'intérêt général et de la transition énergétique**, à même de garantir à la fois l'accès à tous à l'électricité et la planification et les investissements massifs nécessaires pour répondre à l'urgence climatique.

Pour aller plus loin : [vidéos et argumentaires sur notre site](http://www.sudenergie.org/site/hercule/) (<http://www.sudenergie.org/site/hercule/>)

[contact@sudenergie.org](mailto:contact@sudenergie.org)

tél : 06 83 55 10 47